



probleme avec un huissier!!

Par **jugex47**, le **18/04/2011** à **18:18**

bonjour a tous et a toutes,
je souhaiterai avoir un conseil concernant un litige:
en 2007, j ai mon employeur qui ne m a pas payer mes salaires etc., j ai fait venir un huissier pour faire un constat (130,01€) comme quoi je ne pouvais pas reprendre mon emploi: entreprise fermee.
de la avec l aide d une avocate nous avons saisi les prud hommes.
le jugement a ete rendu. en attente de mon salaire et papiers assedic(05/2008)
l huissier savait que je n avais aucune rentree d argent ne voulait pas me donner le proces verbal donc je lui ai prevenue et donner un cheque sans provision.
j ai percu mon solde de tout compte en mai 2008 et je lui ai reglee cette somme en octobre 2008 par mandat cash.
entre temps elle a transferer son dossier à un autre huissier plus pres de chez moi.
et je n avais plus de nouvelles de cet huissier jusqu a aujourd hui elle a saisi mon compte et me reclame la somme de 466€.
sauf qu a ce jour je percois le RSA et l allocation enfant handicapé qui sont pas saisissables.
que dois je faire??? comment dois saisir le juge d execution???
en vous remerciant de m aider
Mes sincerés salutations.